



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des finances  
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

Aux destinataires de la consultation  
selon liste annexée

Direction des finances DFIN  
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10  
www.fr.ch/dfin

—  
Réf: GG/JMA  
T direct: +41 26 305 31 12  
Courriel: [josette.moulletauberson@fr.ch](mailto:josette.moulletauberson@fr.ch)

*Fribourg, le 21 janvier 2016*

## **Loi modifiant la loi sur la Banque cantonale – Procédure de consultation**

Mesdames, Messieurs,

Le 19 janvier 2016, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi modifiant la loi du 22 novembre 1988 sur la Banque cantonale de Fribourg (RSF 961.1), accompagné d'un rapport explicatif.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents annexés, que vous trouverez également sur le site internet de l'Etat de Fribourg (<http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>), et à nous faire parvenir vos éventuelles remarques les concernant jusqu'au **30 mars 2016**, à l'adresse suivante : Direction des finances, Secrétariat général, Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg; ainsi que, si possible, sous forme électronique en format word à l'adresse: [josette.moulletauberson@fr.ch](mailto:josette.moulletauberson@fr.ch).

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Georges Godel  
Conseiller d'Etat

### **Annexes**

—  
Avant-projet de loi  
Rapport explicatif  
Liste des destinataires de la consultation